

## 2022 - Publication des actes du SM Artois-Gohelle

(Les actes sont disponibles au pôle juridique)

Nature	N°	Date	Objet	Date de publication	Nomenclature
DP	2022/01	03/01/2022	Signature du protocole transactionnel fixant le montant de l'indemnité versée au SMT Artois-Gohelle par la société Habitat et Commerce correspondant à la prise en charge financière de l'acquisition foncière par le SMT Artois-Gohelle en lien avec les modifications du projet de Bus à Haut Niveau de Service de la Bulle 1 à la demande de la société Habitat et Commerce	20/01/2022	1.5
DP	2022/09	07/02/2022	Signature de l'avenant n°1 au marché n°18SM02 de « marché de travaux d'enfouissement des réseaux aériens au chemin latéral à Haillicourt » avec la société Verrier Energie située 505 rue des Reptins – ZI – 62620 Ruitz. Cet avenant a pour objet de préciser les évolutions du projet et l'introduction de 3 prix nouveaux liés aux adaptations techniques nécessaire à l'exécution des travaux. Le montant de l'avenant est de 5 814.40 € HT. Il porte le montant du marché à 123 686.10 € HT soit 148 423.32 € TTC.	08/02/2022	1.1.8
DP	2022/03	18/01/2022	Attribution du marché n°21SM16 intitulé « Marché d'entretien courant du siège administratif du SMT Artois-Gohelle » avec la société NEEDD sise 17, rue Ambroise Croizat - 80450 CAMON pour un montant de 28 086.60 € HT par an pour la partie forfaitaire et d'un montant maximum de 3 000 € HT de commande par an de produits figurant au BPU.	10/02/2022	1.1
DP	2022/05	20/01/2022	Signature de l'avenant n°2 au marché n°18SM21 de « Accord-cadre relatif à la reconnaissance et à l'identification des réseaux » avec la société Areso située 84 Route Nationale, Hameau d'Ennetières CS 20043 – 59710 AVELIN. Cet avenant a pour objet l'ajout de prestations supplémentaires au bordereau des prix applicables à l'accord-cadre. L'ajout de ces prix nouveaux n'ont pas d'impact financier sur le marché.	10/02/2022	1.1.8
DP	2022/06	31/01/2022	Attribution du marché n°18SM36-19 intitulé « Aménagement de l'impasse du Docteur Capiaux à Barlin » à la société STPS sise rue de la Gare, Parc entreprise Brunehaut - 62470 Calonne Ricouart. Le marché subséquent n°19 est attribué pour un montant estimatif de 292 801.04 € HT.	10/02/2022	1.1
DP	2022/15	10/02/2022	Attribution du marché n°21SM17 « Missions d'AMO dans le cadre du renouvellement de la convention de DSP transport public de voyageurs sur le périmètre du SMT Artois Gohelle » au groupement conduit par la Société FCL87 rue St-Lazare 75009 PARIS, pour un montant forfaitaire de 191 999,72 € HT (TF et TO), pour la partie forfaitaire et d'un montant maximum de 15 000 € HT pour la partie figurant au BPU	10/02/2022	1.1